

Ref: 1373

PROGRAMME INTERREG NEXT ITALIE –TUNISIE 2021 – 2027**Institut National des Sciences et Technologies de la Mer****Avis public N° 03/2025 pour la sélection d'un Post-Doc en Sciences Halieutiques et Environnement pour le projet transfrontalier « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire » "CercleBleu A1-1.1-160 "**

Dans le cadre du programme Interreg NEXT Italie–Tunisie 2021-2027, l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), sis au 28, Rue du 2 Mars 1934, 2025 Salammbô, Tunis (Tunisie), en qualité de demandeur, en collaboration avec :

- ❖ Consorzio Nazionale Interuniversitario per le Scienze del Mare (CoNiSMa), partenaire n°2
- ❖ Centre de Recherche en Numérique de Sfax (CRNS), partenaire n°3
- ❖ Stazione Zoologica Anton Dohrn (SZN), partenaire n°4
- ❖ Distretto della Pesca e Crescita Blu (COSVAP), partenaire n°5
- ❖ Université de Carthage (UCar), partenaire n°6

a été sélectionné par la Commission du programme pour la mise en œuvre du projet intitulé: « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire – CercleBleu (A1-1.1-160) ».

L'objectif général du projet est de renforcer l'innovation ouverte en science (IOS) afin de promouvoir une économie circulaire autour du crabe bleu en Sicile et en Tunisie. Le projet vise à transformer les pratiques de pêche, de transformation et de commercialisation de cette ressource, à travers une approche intégrée et transfrontalière.

Le projet CercleBleu (A1-1.1-160) a été retenu pour financement dans le cadre du programme Interreg NEXT Italie–Tunisie 2021-2027, pour un cofinancement de 1.005.480 EURO, correspondant à 90 % du coût total. La période d'exécution s'étend du 15 mai 2025 au 14 mai 2028, les dépenses étant éligibles sur la même période, sauf prolongation accordée par les autorités compétentes.

Annonce

Article 01 : Objet de l'avis public

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire « CercleBleu A1-1.1-160 », l'INSTM avec le présent avis a l'objectif de sélectionner un Post-Doc en **Sciences Halieutiques et environnement**.

Ce contrat est régi par les circulaires du MESRS n° 45/2016 et n° 42/2020 relatives aux prestations de services de recherche. Les obligations, livrables et modalités de rémunération sont définis dans les articles suivants, conformément au Règlement (UE) 2021/1060 et aux principes de transparence, égalité et traçabilité applicables aux projets Interreg.

Article 02 : Objet de la mission et procédures de réalisation

Le Post-Doc est chargé d'assister la coordination et la réalisation des travaux de recherche concernant les groupes des taches **GT1, GT2, GT3** et **GT4** du projet CercleBleu A1 – 1.1 – 160.

Le Post-Doc sera chargé de la réalisation des activités suivantes :

A.1.1. Collecte et analyses des données

A.1.2. Etude de la biologie et de la biochimie des espèces de la crabe bleu en Méditerranée

A.2.4. Sensibilisation pour économie durable du crabe bleu dans la région transfrontalière

A.3.1. Upscaling du procédé de développement et de valorisation par voie biotechnologique des déchets de crabe

A.3.2. Traitement des effluents issus des procédés de traitement des déchets

A.4.4. Communication et sensibilisation pour un écosystème d'innovation ouverte

Les missions peuvent être ajustées, en concertation avec le coordinateur scientifique, afin de tenir compte de l'évolution du projet et des besoins identifiés.

Article 03 : Conditions de participation et profil requis

L'appel est ouvert à toute personne physique remplissant les conditions suivantes :

1. Capacité à exercer

- ❖ Être titulaire d'un doctorat (PhD) dans la spécialité **Sciences Halieutiques et Environnement** ou équivalent.
- ❖ Disposer du droit légal de travailler en Tunisie au moment de la signature du contrat (Bulletin N°3).

2. Situation administrative

- ❖ Être en règle vis-à-vis de la législation fiscale et sociale tunisienne.

3. Engagements éthiques et réglementaires

- ❖ S'engager à respecter les principes d'intégrité scientifique, d'égalité de traitement, de non-discrimination et de transparence applicables aux projets Interreg.
- ❖ Accepter la clause relative à la protection des données personnelles en vigueur (loi tunisienne n° 2004-63).

4. Compétences et expériences

- ❖ Expérience de recherche dans le domaine de la valorisation biotechnologique des ressources marine.
- ❖ Expérience acquise dans l'isolement et l'identification de microorganismes aquatique essentiellement des levures marines.
- ❖ Formation sur la bio-informatique et sur les analyses génétique et génomique.
- ❖ Compétences confirmées en communication scientifique (analyse, rédaction de rapports, publications, présentations).
- ❖ Expérience sur la manipulation et le fonctionnement des équipements du laboratoire : HPLC, CPG, FIA, LC-MS/MS, extracteur de CO2 supercritique, atomiseur
- ❖ Expérience acquise dans l'extraction des molécules bioactives et des procédés biotechnologiques liée aux organismes aquatiques
- ❖ Expérience dans le traitement des données et les analyses statistiques : SPSS, plan d'expérience, calcul d'incertitude, ...
- ❖ Une expérience professionnelle dans un laboratoire accrédité selon la norme ISO 17025
- ❖ Formation Risque et opportunité liées aux activités du Laboratoire
- ❖ Le candidat (e) doit être qualifié (e) dans l'audit qualité des laboratoires d'analyses Norme ISO 19011 V 2018.
- ❖ Une expérience préalable dans des projets internationaux.

Le candidat doit avoir une :

- ❖ Maîtrise de la langue française.
- ❖ Capacité démontrée à travailler en équipe pluridisciplinaire et transfrontalière, avec rigueur, responsabilité, autonomie et efficacité.
- ❖ Disponibilité et flexibilité pour les activités du laboratoire et de terrain, y compris les samedis.
- ❖ Esprit d'initiative et créativité, associé à un dynamisme professionnel et une transparence dans la conduite des travaux.

5. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- ❖ Une lettre de motivation signée,
- ❖ Bulletin N°3
- ❖ Un curriculum vitae détaillé et daté,
- ❖ Une copie certifiée conforme du diplôme de doctorat,
- ❖ Déclaration à l'honneur de remplir les conditions générales et professionnelles conformément à l'article 6 de la présente annonce
- ❖ Les pièces justificatives des expériences et publications scientifiques (ex. copie de la page de couverture ou DOI),
- ❖ Une copie de la pièce d'identité ou du passeport en cours de validité,
- ❖ Toute autre pièce jugée utile à l'évaluation.
- ❖ Attestation règle vis-à-vis de la législation fiscale et sociale tunisienne.

Article 04 : salaire et modalité de paiement

Le salaire sera réalisé mensuellement dès la signature du contrat des deux parties, à raison de **835** euros par mois équivalent à **2848.018** en dinars selon le taux de change d'INFOREURO (huit cent trente-cinq euro équivalent à deux mille huit cent quarante-huit dinars et dix-huit millimes) selon la ligne budgétaire des « ressources humaines ». Ce salaire couvre le montant brut ainsi que toute cotisation administrative.

Les frais de voyages et séjours durant la participation du Post-Doc à des rencontres, échanges de bonnes pratiques en Tunisie et en Sicile sont couvertes par le budget du projet « frais de séjour et hébergement ».

Article 05 : Durée de la mission

La mission sera réalisée sur la durée effective du projet, soit vingt-neuf (29) mois, dans le cadre d'un contrat de recherche d'une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable annuellement, sous réserve de l'évaluation des résultats et de la disponibilité des crédits. La mission débute à la signature du contrat par le candidat et le représentant de la Direction générale du partenaire.

Article 06 : Procédure de Sélection

Les candidatures déposées dans les délais et conformes aux conditions générales de l'Article 3 seront examinées par une commission de sélection. Seules les candidatures recevables feront l'objet d'une évaluation et d'un classement selon les critères prévus. Tout dossier incomplet, ou ne comportant pas la déclaration d'engagement éthique et l'acceptation de la clause de protection des données personnelles, sera rejeté d'office comme non éligible. Les dossiers recevables seront ensuite évalués selon les critères suivants :

Critère de sélection	Score maximale attribué
L'adéquation de la spécialité du diplôme avec le profil demandé	20 points/10 points en cas de spécialité équivalente
Isolement et identification des levures marines	10 points (05 points /justificatif)
Expérience dans le développement de procédés biotechnologiques et dans l'identification de molécules actives pour des applications aquatiques.	10 points/05 points par pièce justificative)
Une expérience professionnelle dans les analyses physico-chimiques et biochimiques des organismes aquatique (HPLC, CPG, FIA, ...)	04 points /02 points par pièce justificative
Expérience dans le traitement des données et les analyses statistiques (Calcul d'incertitude, plan d'expérience, ...)	05 points/01 point par pièce justificative
Expérience dans un laboratoire accrédité ISO 17025	10 points (02 points/an)
Formation ISO 17025 v 2017	02 points
Formation risque et opportunité en Laboratoire	02 points
Formation à la Norme ISO 19011 V 2018	02 points
Publication scientifique	05points (01 point/publication)
Une expérience préalable dans des projets internationaux	05 points (01 point/projet)
Stages et formations supplémentaires	05 points à raison de 1point par attestation prise en considération
Score de l'évaluation technique	80 points
Seuls les candidats ayant obtenus plus de 40 points/80 seront retenus pour une évaluation d'aptitude professionnelle.	20 points
Score Total	100 points

La Commission compétente sera responsable de rédiger la liste de candidats qui ne seront pas admis, avec une mention à propos de la raison de l'exclusion, et le classement candidats

admis avec les scores relatifs. Tel classement sera approuvé par la Commission de Sélection est conserve dans l'archive du demandeur d'avis à disposition de tous candidat qui demande une vision.

Noter bien que seulement les stages, les formations et les expériences qui obéissent aux profils susmentionnés seront pris en considération.

Article 07 : Présentation de la candidature

Les personnes intéressées devront envoyer leurs candidatures **sous pli fermé** et **anonyme** dans une enveloppe, par voie postale et recommandée ou par rapide-poste ou par remise directe au bureau d'ordre central du l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer contre décharge à l'adresse suivante : **28 Rue 02 mars 1934, Carthage Salammbô 2025**, en indiquant la référence :

« Avis public N°03/2025/CercleBleu/INSTM de sélection d'un Post-Doc en Sciences Halieutiques et Environnement pour le projet « Accélérateur d'Innovation Transfrontalier pour la Gestion et la Valorisation du Crabe Bleu dans une Approche Circulaire « CercleBleu A1-1.1-160 » avant 12 h du 31/10/2025.

Tunis, Le 01/10/2025

Coordinatrice du projet



Représentant Légal de l'INSTM




Annexe – Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) :

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

N° de pièce d'identité/passeport :

Déclare sur l'honneur ce qui suit :

1. Intégrité et transparence

Je m'engage à respecter les principes d'**intégrité scientifique, d'objectivité, de transparence et de non-discrimination** dans le cadre de ma mission en tant que post-doctorant(e) au sein du projet **CercleBleu A1-1.1-160**.

2. Respect des règles éthiques

Je m'engage à adopter un comportement conforme aux règles de **rigueur professionnelle, responsabilité et respect de l'égalité de traitement**, en accord avec les exigences du **Programme Interreg NEXT Italie-Tunisie 2021-2027**.

3. Protection des données personnelles

J'accepte que mes données personnelles, collectées dans le cadre de la procédure de sélection et de l'exécution du contrat, soient traitées conformément à la **loi tunisienne n° 2004-63** relative à la protection des données personnelles et aux dispositions applicables de l'UE.

4. Absence d'interdiction

Je certifie ne pas avoir fait l'objet d'une **condamnation pénale** ou de toute autre sanction entraînant l'interdiction de contracter avec une administration ou un établissement public.

Fait à le

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »